

BAREME

DES HONORAIRES TRANSACTION

IMMEUBLES - BÂTIS - TERRAINS À BÂTIR

> Les honoraires du barème ci-dessous sont à la charge de l'acquéreur.
Les pourcentages, indiqués ci-dessous, sont cumulatifs et sont à additionner par tranche à la rémunération forfaitaire.

TERRAIN À BÂTIR

HONORAIRES TTC*

*TVA ou tarifs en vigueur à 20%

Jusqu'à 126 000 € Rémunération forfaitaire de 9 000 €
Au delà de 126 000 € Barème ci-dessous applicable

IMMEUBLES - BÂTIS

Sur la part inférieure ou égale à 99 999 € rémunération forfaitaire de 8 000 € TTC
Sur la part comprise entre 100 000 € et 149 999 €..... 4,00% TTC
Sur la part comprise entre 150 000 € et 199 999 €..... 4,50% TTC
Sur la part comprise entre 200 000 € et 249 999 €..... 4,40% TTC
Sur la part comprise entre 250 000 € et 299 999 €..... 4,30% TTC
Sur la part comprise entre 300 000 € et 349 999 €..... 4,20% TTC
Sur la part comprise entre 400 000 € et 449 999 €..... 4,00% TTC
Sur la part comprise entre 350 000 € et 399 999 €..... 4,10% TTC
Sur la part comprise entre 450 000 € et 499 999 €..... 3,90% TTC
Sur la part comprise entre 500 000 € et 549 999 €..... 3,80% TTC

Pour les biens supérieurs à 550 000 € les honoraires seront de 3,70% TTC
du prix net vendeur

ESTIMATION

(En cas de vente prochaine,
mutation...)

> Offerte

AVIS DE VALEUR

(En cas de succession, rachat de soulté,
valeur patrimoniale pour imposition...)

> 150 €

www.gsm-immobilier.com
contactez-nous : info@gsm-immobilier.com



PROFESSEUR NATIONAL FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER

GSM IMMOBILIER - SARL au capital de 9 000 €
SIRET : 47939188000040 - RCS : 479391880 68312
Carte professionnelle transaction n° CPI
3701201600002953 délivrée par la CCI
Touraine Garantie financière QBE pour un
montant de 300 000 €

Honoraires au 27/04/2020

Applicable hors inter-agence : délégation de vente -
mandat de recherche

